

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAVERNE DES MERVEILLES »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RUE DU
CANAL N°75 BIETRY ZONE 4, Lot 310, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAVERNE DES MERVEILLES »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET EN COTE D'IVOIRE :

- ACHAT ET VENTE DE PRODUITS DE BEAUTE:
BIJOUX FANTASIE-COSMETIQUES;
- MAQUILLAGE-ACCESSOIRES EN CUIR-
VÊTEMENTS;
- IMPORT-EXPORT;

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RUE DU
CANAL N°75 BIETRY ZONE 4, Lot 310, Ilot 26

Dirigeant(s) M PAREJA-GARCIA MARC ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08866 du 21/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71521/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

